

Eurydice,

pour voir plus loin...



De gauche à droite:
Ana MAGRANER de la Commission européenne,
Patricia WASTIAU-SCHLÜTER et Arlette DELHAXHE

Par les descriptions et comparaisons des différents modèles d'organisation, le réseau Eurydice¹ permet à chaque pays de mieux comprendre ses spécificités propres, mais aussi de découvrir les similitudes entre les systèmes éducatifs européens. Regards croisés, comparaisons, échanges... des bases solides de connaissance pour la construction de l'école de demain.

Pour faire connaissance avec cette mine d'informations, entrées libres a rencontré Patricia WASTIAU-SCHLÜTER² et Arlette DELHAXHE³.

Le réseau Eurydice produit des descriptions nationales, des analyses comparatives et des indicateurs en matière d'enseignement. Dans le paysage européen, peut-on cibler quelques points où la Communauté française de Belgique fait figure d'exception?

Arlette DELHAXHE: On peut citer la formation des enseignants, par exemple. Dans presque toute l'Europe, les enseignants du primaire et du secondaire inférieur sont formés à l'université pendant 4 ou 5 ans. Avec le Luxembourg et l'Autriche, la Communauté française fait figure d'exception. En revanche, pour l'enseignement secondaire supérieur, le profil de formation des enseignants belges correspond à la tendance générale.

Quel est le rôle d'Eurydice par rapport à de telles comparaisons?

AD: Notre objectif premier est d'éclairer la décision politique, nous n'émettons pas de recommandation. L'éducation est une matière de coopération dans l'Union européenne. Elle ne fait pas l'objet de directives et de prescriptions comme pour l'emploi ou l'agriculture. Chaque pays reste maître dans ce domaine, mais un échange d'informations est instauré. Par exemple, nous avons mené une étude approfondie sur la problématique de l'attractivité de la profession enseignante, avec des angles d'approche tels que: les conditions de travail, la formation initiale et continue, l'offre et la demande, etc.

Votre travail consiste-t-il aussi à mettre en relation une description, par exemple la formation des enseignants, avec d'autres indicateurs?

AD: Nous avons essayé de mettre en relation le niveau du salaire avec la durée de la formation, le statut d'emploi, le nombre d'heures de travail... mais aucun modèle ne ressort, et on doit admettre que le puzzle n'est pas clair du tout! Ainsi, le salaire d'un enseignant primaire belge, si

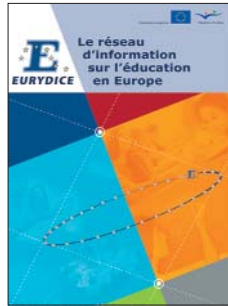
vous le croisez avec le niveau de la formation, n'est pas parmi les plus bas d'Europe. Il est même supérieur à celui d'un enseignant danois formé au niveau universitaire. En termes d'heures de travail des enseignants, la Belgique fait aussi figure d'exception, avec l'Irlande, le Luxembourg et le Lichtenstein. Contractuellement, la définition statutaire repose exclusivement sur le nombre d'heures d'enseignement, qui est généralement de 22 ou 24 périodes/semaine pour un enseignant du secondaire, par exemple. Il n'est évidemment pas question ici de toutes les tâches réellement menées en-dehors des heures en classe. Dans la majorité des autres pays, le contrat de travail prend en compte explicitement le nombre global d'heures de travail (pas seulement les heures d'enseignement) et même, dans certains cas, les heures de présence à l'école.

Une autre particularité de la Communauté française?

AD: Oui, c'est l'autonomie totale de décision de l'école ou des enseignants en ce qui concerne l'évaluation des élèves à tous les niveaux. Ailleurs, les épreuves certificatives - au moins celles de fin de l'enseignement obligatoire à 16 ou 18 ans - sont souvent réalisées sur base de tests externes contrôlés. De même, en termes d'évaluation externe des écoles, la Belgique est un des rares pays où celle-ci porte essentiellement sur l'enseignant et pas sur l'école en tant qu'équipe, qu'entité globale. Une quinzaine de pays européens ont même défini des critères d'évaluation standardisés pour les établissements, avec des grilles relatives au pédagogique, au financier, au climat de l'école⁴... ■

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANÇOIS TEFNIN

1. www.eurydice.org
 2. Chef de l'unité européenne
 3. Responsable du département études et analyses
 4. La plus ou moins grande liberté de choix laissée aux parents lors de l'inscription de leurs enfants à l'école constitue aussi une particularité de la Belgique. entrées libres en a déjà traité dans son n°12, p. 19.
- www.entrees-libres.be



EURYDICE, HIER ET DEMAIN...

Quelle est l'origine d'Eurydice?

Patricia WASTIAU-SCHLÜTER: Il y a plus de 25 ans, à l'initiative de la Commission européenne, les états membres se sont mis autour de la table pour améliorer leur connaissance réciproque des systèmes éducatifs. Dans le réseau Eurydice, il existe un véritable partenariat, qui se marque par un engagement de la plupart des unités nationales à se décentrer de leur cadre national, à coopérer, à construire une connaissance réciproque des différents systèmes.

Où s'effectue la relation avec le politique?

PWS: Autant au niveau national qu'au niveau européen. Il y a, en amont, pour les décideurs politiques, la possibilité d'intervenir sur la définition des thèmes ou des éléments sur lesquels ils souhaitent disposer d'études. Mais ils n'influencent évidemment pas le contenu de l'information produite. En aval, à partir du moment où une étude est sortie, une information est donnée par chaque unité nationale à ses décideurs, notamment pour les tenir au courant de la manière dont cela se passe dans les autres pays.

Quelle est votre influence par rapport au politique?

PWS: Nous restons à la fois modestes et sereins. Notre objectif est de mettre à disposition des données les plus utiles, les plus objectives, les plus décentrées possibles. Nous n'opérons ni recommandation, ni classement. L'impact que nous pouvons avoir n'est pas comparable à celui d'une enquête PISA, par exemple. Eurydice ne vise pas du tout le même objectif. Nous sommes là pour faire en sorte que les experts aient à leur disposition des informations fiables quand, dans les différents pays, ils envisagent un projet de réforme ou la confirmation d'un dispositif en place, ou encore l'organisation d'un débat national. Nous travaillons sur l'analyse comparée des cadres normatifs. En aucun cas, nous ne pouvons faire des mesures d'impact, des analyses critiques, des enquêtes empiriques sur la façon dont ces normes sont mises en œuvre. Nous essayons néanmoins d'enrichir nos analyses en utilisant des données contextuelles provenant d'autres études.

Quels sont les enjeux pour l'avenir d'Eurydice?

PWS: Avec la globalisation et la pression que font peser les grandes enquêtes internationales, la coopération s'approfondit entre les pays, de même que leur intérêt pour ce qui se passe ailleurs. Depuis Lisbonne, le fait d'avoir fixé des objectifs communs a réellement modifié le contexte européen en matière d'éducation. On constate aujourd'hui une demande très précise des acteurs, qui souhaitent avoir accès à des données, à des analyses. De nouvelles structures se créent autour d'Eurydice. Des coopérations se développent, par exemple entre la commission et l'OCDE. L'enjeu pour Eurydice, dans les dix années qui viennent, sera de trouver sa place dans ce paysage en évolution.

Le deuxième enjeu est de faire évoluer les données sur lesquelles travaille Eurydice. Nos sources de prédilection - les documents officiels - doivent être enrichies par d'autres apports, sans tomber dans les grandes enquêtes empiriques. À travers différents partenariats, nous devons arriver à produire une information qui sera toujours plus utile et plus adéquate.

Le troisième enjeu est la couverture géographique liée à l'évolution de l'Union européenne. L'intégration de dix nouveaux états membres au 1^{er} janvier 2004 fut une belle expérience, car ils ont rejoint le réseau Eurydice avant d'entrer dans l'UE. Ces pays ont dû expliquer leur fonctionnement et comprendre celui des autres, et vice versa. Cette intégration a été un réel succès, et c'est très encourageant pour les nouveaux pays qui pourraient nous rejoindre.